1/ Se former dans la durée

PHASE1: FORMATTON INITIALE

Une évaluation préalable Une formation théorique Un examen théorique Une formation pratique (20h de cours minimum)

2/ Augmenter ses chances

de reussite

3/ Les avantages

Bon à savoir

O'UN CONTRÔLE ROUTIER

- le livret d'apprentissage AAC
- le permis de conduire de l'accompagnateur

PHASE 2: CONDUITE ACCOMPAGNEE

Un rendez-vous préalable d'une durée minimum de 2h Une phase de conduite d'un an minimum sur au moins 3000 km, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs Deux rendez-vous pédagogiques de 3h au cours de la phase de conduite

PONRONOTCHOTSTR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE?

- Formation accessible à partir de 15 ans avec un passage d'examen dès 17 ans et demi !-

74% de taux de réussite contre 55% pour la filière B traditionnelle La conduite accompagnée garantie une meilleure sécurité

PERMIS PROBATOIRE

Période probatoire réduit à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

MOINS O'ACCIDENT

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

ASSWRAMCE

Avantages tarifaires des compagnies d'assurance - Surprime de la 1ere année diminuée de 50%

- Suppression de la surprime la 2ème année si l'élève n'a occasionné aucun accident

LES ACCOMPAGNATENRS POIVENT

- être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
- obtenir l'accord de l'assureur
- ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, stupéfiants...)
- être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation

DOCHMENTS APRESENTER LORS

- le formulaire de demande de permis « 02 » ou sa copie
- le disque « Conduite Accompagnée » apposé à l'arrière du véhicule

LA CONDUITE SUPERVISÉE



Pourquoi choisir

La conduite supervisée?

I- Se former dans la durée

Formation accessible à partir de 18 ans ! 1.1 Formation initiale

- Code de la route obtenue
- Apprentissage minimum obligatoire de 20 leçons de conduite en auto-école.

1.2. Conduite supervisée

- Un rendez-vous préalable: 2H
 Une phase de conduite sans minimum, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs.
- Un rendez-vous pédagogique de 3H au cours de la phase de conduite.

II- Augmenter ses chances de réussite

83% de taux de réussite contre 55% pour la filière B traditionnelle.
La conduite supervisée garantie une meilleure sécurité.

III- Les avantages

- Le taux de réussite
- Moins d'accidents



Les accompagnateurs doivent:

- -Être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
- Obtenir l'accord de l'assureur
- Ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, stupéfiants...)
- Être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
- Participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation